

# Les Trophées Bâtiments Circulaires, et c'est reparti !

Accueil > Actualités > Les Trophées Bâtiments Circulaires, et c'est reparti !

## ORGANISATEURS

Construction21 et Booster du Réemploi

## SUJET

Les Trophées bâtiments Circulaires reviennent pour mettre en valeur des réalisations composées de matériaux issus de réemploi. Pour mémoire, la première édition de l'année passée avait généré 22 candidatures. Cette proportion sera-t-il dépassé en 2022 ?



C'est en tous les cas, le souhait des initiateurs en renouvelant le challenge. Il propose quatre trophées autour des thèmes suivants :

- 1- Les bâtiments tertiaires,
- 2- Les bâtiments résidentiels (neufs ou rénovés),
- 3- Le prix hors-cadre,
- 4- le prix spécial du jury

- 
- Si votre projet concerne un bâtiment public, privé, résidentiel, tertiaire, commercial, industriel, culturel ou de santé,
  - S'il intègre des matériaux de réemploi,
  - S'il est situé en France (incluant l'Outre-mer) ou un pays francophone (Belgique, Canada, Luxembourg ou Suisse),
  - S'il est livré au plus tard le 30 juin 2022.

## POUR CANDIDATER

- **Créez votre compte** sur la plateforme Construction21 France ou **connectez-vous**.
  - Remplissez un formulaire technique en ligne décrivant votre **bâtiment** durable intégrant des matériaux de réemploi.
  - Cochez la case de participation aux Trophées Bâtiments Circulaires 2022 et choisissez votre catégorie.
- vous avez jusqu'au **vendredi 13 mai 2022** pour soumettre vos dossiers !

## LES AVANTAGES

- Vous pourrez souligner vos opérations,
  - Vous ouvrir les portes vers d'autres compétitions,
  - Développer vos contacts,
  - Participer à l'évolution des pratiques professionnelles de construction plus en adéquation avec l'environnement,
- Pour vous inscrire, cliquez **ici**.
- pour de plus amples infos, c'est par **là**.

**Découvrir l'association**  
**Inscrivez-vous à la liste de diffusion**



**Soutenu par**



**Mentions légales**

**Plan du site**